

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 18 avril 2023

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 12/04/2023

Présents : 15

Dont Présents non votants : 0

L'an deux mille vingt-trois et le dix-huit avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS

Représentés : 3

Votants : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Présents : Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Daniel BARTHES, Christian BIES, Josian CABROL, Mariette COMBES, Elisabeth DAUZAT, Béatrice FALCOU, Martine GIL, Pierre MATHIEU, Marie-Pierre PONS, Olivier ROUBICHON-OURADOU, Séverine SAUR, Béatrice TÉROL, Didier VORDY

Représentés : Jean-Luc FALIP par Marie-Pierre PONS, Marie-Line GÉRONIMO par Pierre MATHIEU, Kléber MESQUIDA par Marie-Pierre PONS

Présents non votants :

Excusés : Francis BOUTES, Laurent BRUNET, Thierry CAZALS, Catherine COMBES, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Audrey IMBERT, Jean-Louis LAFAURIE, Marie LORENTE, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Pierre POLARD, Jacques SOULIGNAC, Philippe VIDAL

Absents :

Objet : Patrimoine : Animation de l'opération d'inventaire menée dans le cadre du Pays d'art et d'histoire

Le patrimoine naturel et culturel du Pays Haut Languedoc et Vignobles est dense et diversifié, mais trop souvent méconnu et mésestimé. C'est pourquoi, le territoire a œuvré en faveur de l'obtention du label Pays d'art et d'histoire, garantissant la pérennité et la reconnaissance de son capital patrimonial. Cet engagement s'inscrit dans une perspective de développement culturel, social et économique et répond à l'objectif suivant : assurer la transmission aux générations futures des témoins de l'histoire et du cadre de vie par une démarche de responsabilisation collective. L'appropriation du territoire, de ses richesses et de son identité par ses habitants suppose des actions en profondeur en faveur de la connaissance et de l'identification des patrimoines.

Pour les raisons développées ci-dessus, la Région et le Pays d'art et d'histoire se sont mutuellement engagés dans la conduite d'une opération d'inventaire du patrimoine du territoire.

Pour mener cette opération, une convention de partenariat a été validée et signée en mars 2023 entre le Pays Haut Languedoc et Vignobles et La Région Occitanie.

L'opération d'inventaire sera en effet menée sous la responsabilité scientifique du conservateur régional de l'Inventaire et doit être réalisée par un chercheur, missionné pour 3 ans.

Pour mener cette action, le coût prévisionnel de l'opération sur trois ans, s'élève à 179 544.10 € TTC pour lesquels le cofinancement suivant est sollicité :

- | | |
|--|-------------|
| • Conseil Régional Occitanie | 60 000.00 € |
| • Union Européenne – crédits FEADER LEADER | 83 635.28 € |

pour un autofinancement de 35 908.82 €.

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur le plan de financement prévisionnel et, en cas d'avis favorable, l'autoriser à signer tous documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir en délibérer.

Ouï l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité valide le plan de financement prévisionnel et autorise le Président à signer tous documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Fait à Cessenon-sur-Orb le 18 avril 2023

Le Président,
Jean ARCAS

